

DÉLIBÉRATIONS

DÉPARTEMENT DU LOIRET

ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
COMITÉ SYNDICAL DU PETR GÂTINAIS MONTARGOIS

Membres en exercice :	67	DÉLIBÉRATION N°	18/2023
Membres présents :	38		
Nombre de pouvoirs :	4	SÉANCE DU	29 JUIN 2023
Nombre de votants :	42		

Date de convocation : 25 juin 2023

Date d'affichage : 5 juillet 2023

Le vingt-neuf juin deux mille vingt-trois, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la salle Socio-Culturelle de CEPOY en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Frédéric NÉRAUD, Président du PETR Gâtinais montargois.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MMES et MM.

CCCCFG : MALET Jean-Jacques, MARTIN Valérie, MOREAU Philippe, DE WILDE Florent.

3CBO : BETHOUL Christophe, CHEVALIER Jean Luc, CORBY-GUÉNÉE Catherine, DESNOUES Jean-Pierre, HAMON Stéphane, MONIN Ghislaine.

CC4V : BERNARD Françoise, DHAMS Hélène, LAMIGE-ROCHE Chantal, LARCHERON Gérard, NÉRAUD Frédéric.

AME : BILLAULT Jean-Paul, BOUQUET Christophe, CARNEZAT Marie-Laure, CHARLES Valerie, COULON François, DEMAUMONT Franck, DIGEON Benoît, DUCHENE Jean Marie, DUPATY Gérard, FAURE Cyril, GAILLARD Michel, GODET Eric, GUERIN Régis, JOLIVET Thierry, De LAPORTE Hélène, LAVIER Jean-Charles, LELIEVRE Gérard, LORENTZ Gérard, MANAI AHMADI Asma, MASSON Olivier, MASTYKARZ Catherine, TERRIER Charles, VAREILLES Philippe.

ABSENTS EXCUSÉS : MMES et MM.

CCCCFG : COUTEAU Evelyne, JOBET Yohan, MARTINON Pierre, WURPILLOT Stéphanie.

CC4V : BERTHAUD Jean, FACY Joël,

AME : BASCOP Valérie, BOUSCAL Fabrice, CHRISTODOULOU Alexis, GABORET Grégory, GADAT-KULIGOWSKI Brigitte, LEON Fabien, TOURATIER Claude

POUVOIRS : Monsieur JOBET Yohan a donné pouvoir à Monsieur MALET Jean-Jacques, Monsieur BOUSCAL Fabrice a donné pouvoir à Madame CHARLES Valérie, Monsieur CHRISTODOULOU Alexis a donné pouvoir à Monsieur MASSON Olivier, Monsieur LEON Fabien a donné pouvoir à Monsieur DIGEON Benoît.

REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2023

Application agréée E-legalite.com

Secrétaire de séance :

Madame MARTIN Valérie est nommée secrétaire de séance.

MISE EN ŒUVRE D'UN ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF DES ETABLISSEMENTS DE RESTAURATION COLLECTIVE DU TERRITOIRE DU PETR GATINAIS MONTARGIS DANS LA DEMARCHE MON RESTAU RESPONSABLE

Vu la délibération n° 06/2022 relative à la candidature à l'appel à projets 2021-2022 du Programme National pour l'Alimentation – Volet 1 : Soutien à l'émergence de nouveaux projets alimentaires territoriaux adoptée en Comité Syndical du 31 janvier 2022,

Monsieur le Président,

RAPPELLE que le territoire du Gâtinais montargois est engagé depuis 2017 dans différentes actions liées à la valorisation des pratiques responsables de la restauration collective (ex. catalogue de la restauration collective en 2017, soutien à l'approvisionnement local, etc.).

Dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial 2022-2025, le territoire du PETR Gâtinais montargois a souhaité aller au-delà de la réalisation de ces actions ponctuelles et ainsi inscrire dans sa stratégie agricole et alimentaire la volonté de valoriser les structures de restauration collective engagées dans des démarches responsables et œuvrer à leur développement sur le territoire.

Monsieur le Président,

RAPPELLE que le territoire soutient les structures de restauration collective engagées dans la démarche Mon Restau Responsable depuis 2018. Ces structures sont au nombre de six : quatre restaurants scolaires (Courtenay, Montargis, Saint-Germain-des-Prés, Villemandeur), deux résidences pour personnes âgées (EHPAD Notre Foyer et Résidence Amiville).

Monsieur le Président,

EXPOSE que Mon Restau Responsable, outil gratuit créé par la Fondation pour la Nature et l'Homme et le Réseau Restau'Co, vise à aider les structures de restauration collective à s'engager dans une démarche de progrès, à valoriser les bonnes pratiques existantes ainsi qu'à définir de nouvelles pistes d'amélioration en associant toutes les parties prenantes. Cette démarche permet de favoriser les échanges entre les différents acteurs de l'alimentation et participe à la mise en place d'une dynamique territoriale pour une alimentation saine et durable.

C'est une démarche volontaire et autonome basée sur un système participatif de garantie ancré localement.

Elle repose sur quatre piliers : bien-être des convives, assiette responsable, écocgestes et engagement social et territorial.

Monsieur le Président

INDIQUE, suivant les points précédents, le souhait de mettre en œuvre un accompagnement collectif des établissements de restauration collective dans la démarche Mon Restau Responsable, expérimentation répondant aux objectifs du Projet Alimentaire Territorial du Gâtinais montargois.

Cet accompagnement, sur deux ans, favoriserait la dynamique territoriale en créant un espace d'échanges entre pairs. Elle permettrait de mutualiser les réponses à certaines problématiques, de financer des outils communs ainsi que de soutenir les équipes de la restauration collective dans leur démarche de progrès.

Un Appel à Manifestation d'Intérêt permettrait de construire le groupe de structures bénéficiaires de l'accompagnement, soit 12 à 15 structures. Celles-ci devront faire figurer, à minima, dans leur plan d'actions trois items en lien avec la stratégie bas carbone du Projet Alimentaire Territorial :

- L'approvisionnement local : impact local des pratiques, valorisation des productions du territoire, soutien économique au monde agricole,
- Les labels de qualité (Agriculture Biologique, Label Rouge, etc.) : accompagnement et valorisation aux changements de pratiques,
- Le végétal/les légumineuses : accompagnement et valorisation aux changements de pratiques.

L'accompagnement proposé par le PETR Gâtinais montargois prendrait la forme de deux rendez-vous individuels annuels et trois rendez-vous collectifs minimums sur la totalité de la durée de l'accompagnement, soit deux ans.

Le PETR Gâtinais montargois pourrait proposer des actions dans le cadre de cet accompagnement :

- De la formation à destination des chefs de restauration (ex : menus végétariens/utilisation des protéines végétales, légumineuses, utilisation de produits frais etc.)
- Différentes interventions de partenaires (ex : stratégie d'approvisionnement local, intégration de produits de signes de qualité etc.)
- Animation de rendez-vous entre pairs
- Des visites de restaurants collectifs hors territoire

Les partenaires envisagés pour cette expérimentation sont : la Chambre d'Agriculture du Loiret, Bio Centre, Loiret Nature Environnement, Interfel (interprofession des fruits et légumes) etc.

L'animatrice du Projet Alimentaire Territorial serait en charge de cette expérimentation, d'un point de vue administratif, logistique et interviendrait également auprès des structures dans le cadre de leur accompagnement (ex : soutien à l'écriture du plan d'actions, stratégie de lutte contre le gaspillage alimentaire, stratégie d'informations des convives etc.).

Le calendrier proposé est le suivant :

- Début octobre 2023 : Réunion de présentation et diffusion de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) auprès des établissements de restauration collective
- Mi-décembre 2023 : Fin des candidatures

- Début janvier 2024 : Diffusion des résultats de l'AMI et intégration des lauréats
- Janvier à juin 2024 : Visites techniques entre pairs et plans d'actions puis séances d'engagement pour les restaurants
- Juin 2024 : Journée commune
- Septembre 2024 à septembre 2026 : Accompagnement individuel et collectif

Monsieur le Président,

PRECISE que le coût de cette expérimentation est estimé pour deux ans à 40 000 € TTC maximum, pris en charge à 60 % par la Région Centre-Val de Loire dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale, soit un reste à charge pour le PETR Gâtinais montargois de 16 000 €.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VALIDE le principe de réalisation d'un Appel à Manifestation d'Intérêt pour l'expérimentation d'un accompagnement collectif des établissements de restauration collective du territoire dans la démarche Mon Restau Responsable,

VALIDE le recours à des partenariats pour répondre aux besoins des structures engagées,

SOLLICITE le soutien financier de la Région Centre-Val de Loire afin de pouvoir conduire l'expérimentation,

AUTORISE le Président à signer tous les documents afférents à ce projet.

Pour extrait, certifié conforme :

Le Président,
Frédéric NÉRAUD

A circular stamp with the text "PETR GÂTINAIS MONTARGOIS" around the perimeter and a small star at the bottom. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.

REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2023

Application agréée E-legalite.com